



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton Raceway			
Date	Jeudi 16 mai 2024	Heure de départ	16 h 00	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 22 °C) Vent 7 km/h Est			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 76
Total des paris mutuels	\$ 214,281			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	Michael Weber	Katelyn Rourke

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau :

Le conducteur, J. Beaudoin, est passé pour l'examen du film de sa stimulation lors de la Course 9, disputée le 12 mai dernier, alors qu'il conduisait le cheval, "Keystone Doral".

Un avertissement officiel pour sa stimulation a été consigné dans son dossier.

Les officiels des courses ont inspecté la surface de la piste et les résultats ont été ajoutés aux rapports en cours.

Le conducteur, Michael Armstrong, a été autorisé à se retirer de ses courses prévues pour ce soir.

Le conducteur, Ted MacDonald, a été autorisé à se retirer de la Course 1.

Courses :

Course 1 – Le chronomètre électronique ne fonctionne pas.
Les réparations se poursuivent.

Examen du départ des #3, “Wild Dream Men”, et #4, “Armstead Sandy”, qui ont tous deux éprouvé des difficultés, sans pour autant faire de bris d’allure.

Course 2 – **Enquête** au départ.

Le #6, “Come On Stanley”, a fait un bris d’allure et il se trouvait à l’intérieur du poteau de remboursement.

Examen également des pylônes dans le premier virage par le cheval vainqueur, le #1, “MVPs Daughter”, a effectivement touché les pylônes, sans se rendre à l’intérieur.

Course 3 – **Enquête** au départ.

Le #2, “Sportys Best Bet”, a fait un bris d’allure et ne s’est pas rendu à l’intérieur du poteau de remboursement.

Il n’y a pas eu de vidéo prouvant que le #2 se trouvait à l’extérieur du poteau de remboursements.

Tous les officiels ont conclu que le cheval ne s’était pas rendu à l’intérieur.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 2,630.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le chronomètre électronique est maintenant fonctionnel.

Nous avons discuté avec Pascal Bérubé, le conducteur du “Tellaurlloveher”, au sujet des fractions : 26.3, 57, 125.3, mille en 153.3.

Explication acceptée.

Aucune sanction appliquée.

Après la course, le vétérinaire, le Dr Rocheleau, a dû s’occuper d’une blessure du cheval, “Tellaurlloveher”.

Le cheval a été inscrit sur la liste à long terme (boiterie).

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête** au départ.

Le #2, "Current Danger", a fait un bris d'allure et ne s'est pas rendu à l'intérieur du poteau de remboursement.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 3,906.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/IWtbFVFJSts>

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.